

J'aimerais, par exemple, vous citer un petit compte rendu d'un discours d'une personne aussi éminente que l'ancien représentant d'Assiniboia à la Chambre, qui est maintenant sénateur et à qui, à un certain moment sous le régime du premier ministre Lester B. Pearson, on avait promis le portefeuille de l'Agriculture. Je crois donc que les députés doivent avoir confiance en ce qu'il dit. Cet article s'intitule: «Argue Criticizes Policy»:

Le sénateur Hazen Argue a qualifié samedi de choquante et d'inacceptable la politique du blé du gouvernement.

M. Argue a accusé le gouvernement de falsifier le système des contingents et de changer les règles afin de décréter que les cultivateurs devront réduire les emblavures.

«Dans une démocratie où il faudrait assurément tâcher d'obtenir la participation on ne devrait jamais prévoir de politique qui exerce un tel effet révolutionnaire avant que la question soit bien ventilée par ceux qu'elle visera,» a dit M. Argue d'Ottawa dans une déclaration faite par téléphone.

M. Argue a aussi prétendu que le faible paiement de \$6 l'acre est irréaliste en déclarant que le coût des jachères d'été représentait au moins ce montant. Il n'y a donc pas de gratification pour les impôts fonciers ni d'indemnité financière pour la perte d'une récolte.

Il a proposé d'exposer la nouvelle politique du blé à des réunions publiques, comme M. Benson le fait avec le Livre blanc sur la fiscalité.

● (11.50 p.m.)

M. Argue a proposé également qu'un comité de la Chambre examine les propositions et se penche sur les lettres émanant des quelque 180,000 producteurs de céréales des Prairies.

«Il est essentiel pour une politique d'être appuyée par les producteurs», a déclaré M. Argue.

Voici un autre passage intitulé «L'opinion d'un spécialiste des céréales». Il s'agit du président de la Federal Grain Limited, M. George Sellers. Celui-ci donne au gouvernement une tape amicale dans le dos en déclarant que le programme devrait, à son avis, porter ses fruits et il émet les réserves suivantes:

«Nous éprouvons des appréhensions au sujet de la manière dont sera appliqué le programme annoncé», a déclaré George Sellers dans un communiqué à la presse.

M. Sellers a déclaré que l'excédent de la production de blé n'est pas réparti équitablement parmi l'ensemble des producteurs et que, pour cette raison, beaucoup de cultivateurs qui n'ont pas d'excédents cultiveront probablement du blé au cours de la campagne future sur une partie de leurs emblavures.

Il ajoutait qu'il doutait qu'il puisse y avoir plus de 1,000,000 d'acres supplémentaires consacrées aux récoltes fourragères à la suite du programme annoncé car on ne dispose que de quantités limitées de certaines semences fourragères.

«Nous nous préoccupons du fait que de nombreux producteurs essayent d'ensemencer en fourrage des zones qui ne se prêtent pas à cette production comme le Triangle Palliser» a-t-il dit.

[M. Southam.]

C'est un sujet d'inquiétude aujourd'hui car un large pourcentage des surplus de blé proviennent de cette région.»

M. Sellers a fait une mise en garde sur le fait que l'augmentation marquée des superficies en jachère cet été pourrait causer le poudroïement du sol à moins que des précautions particulières ne soient prises.

C'est un danger que déjà de nombreuses personnes ont signalé. D'autres journaux intitulent leurs articles «Wheat Plan Admission of Failure»—«Cautious Optimism Grets Wheat Proposal»—«Hardly Worthwhile»—«Feast or Famine». J'aimerais citer un bref extrait d'une lettre que m'a envoyée un cultivateur. Je ne le connais pas personnellement mais il me semble représenter le type moyen de fermier et il sait faire ressortir les faits. Cette lettre, datée du 27 février, est signée par M. W. H. Trudgeon, de Whitewood, en Saskatchewan, qui déclare:

Un mot d'avertissement. Si ces mesures répressives ne sont pas abolies quant aux nouveaux règlements sur la livraison, les pires conséquences peuvent en découler. Les paiements dits d'encouragement pour les terres à blé laissées en jachère sont totalement inadéquats pour la plupart des fermiers de ma région. Le programme en question est irréaliste à l'extrême. Si le gouvernement envisage de dicter combien d'acres un producteur doit semencer, il doit être en mesure de subventionner suffisamment ce producteur au boisseau afin que son revenu atteigne un niveau acceptable. Cette politique a semblé rigide et compliquée. Je suggère que des réunions avec des représentants du gouvernement aient lieu dans toute la région de l'Ouest productrice de blé avec les fermiers étant donné la variété des cas. Ce qui aiderait certains fermiers en étranglerait d'autres et peut-être la majorité. Songeons surtout qu'il n'y a plus de temps à perdre. La colère des gens d'ici à propos de ce genre d'ingérence dans nos libertés fondamentales est à peine réprimée par les balivernes qu'on raconte à des gens respectueux de la loi. Nous nous attendons qu'on prenne des mesures afin de protéger notre droit de mener nos propres affaires avec un sens minimum de liberté personnelle. C'est avec intérêt que nous attendons votre réaction à ce sujet.

Monsieur l'Orateur, voilà quelques exemples de ce qu'on pense de cette affaire. En terminant, j'aimerais demander au ministre d'État qui a annoncé cette réduction des emblavures s'il a vraiment consulté quelqu'un dans l'Ouest canadien avant d'établir ce programme. Il a dit qu'il en avait parlé avec des organisations agricoles mais, chose étrange, j'étais à Regina tôt ce matin et on m'a avisé que le gouvernement de la Saskatchewan devait tenir une réunion d'urgence du cabinet aujourd'hui afin de discuter de ce programme et de ses lacunes. Il serait superflu de rappeler à la Chambre quel parti politique détient le pouvoir en Saskatchewan. Le ministre et le gouvernement auraient sûrement dû consulter les premiers ministres et les ministres des